

Vous êtes affecté au sein de notre établissement et nous vous avons contacté pour fixer votre rendez-vous pour venir vous inscrire

Voici la liste des pièces justificatives que vous devez apporter, lors de votre venue au lycée, pour remplir votre dossier d'inscription :

- 2 photos d'identité
- Photocopie du livret de famille complet (*en cas de divorce joindre impérativement l'extrait du jugement concernant la garde des enfants*)
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso)
- Photocopie des 3 bulletins scolaires de l'année 2024-25
- Copie des vaccinations ou carnet de santé
- 1 RIB des représentants légaux (*pour l'intendance*)
- Si souhait d'adhésion à la MDL prévoir *un chèque de 15€ libellé à l'ordre de la MDL du LP Olivier Guichard*
- Attestation d'assurance responsabilité civile ou scolaire 2025/2026 obligatoire pour la période de stage et toute sortie ou voyage pédagogique
- Certificat de fin de scolarité (EXEAT) (*à demander à votre ancien établissement*)
- Prévoir un chèque pour la participation financière des équipements de protection individuelle
- Fiche de demande d'inscription à l'internat (*dans la limite des places disponibles*)

Rémunération des PFMP

- 1 RIB des représentants légaux ou de l'élève (s'il a un compte)
- Copie de la pièce d'identité de l'élève
- Copie de la pièce d'identité du représentant légal titulaire du compte (si l'élève n'a pas de compte bancaire)
- Copie du livret de famille pour montrer le lien entre le représentant légal titulaire du compte et l'élève (si l'élève n'a pas de compte bancaire)